



REGLEMENT DES BOURSES FRANCE L'OREAL-UNESCO POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE

1. Introduction

Créées en 2007, les Bourses FRANCE *L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science* ont pour but de promouvoir la participation des jeunes femmes dans la science. Ce programme identifie et récompense de jeunes chercheuses talentueuses dans les sciences formelles, les sciences du vivant et de l'environnement, les sciences de la matière, les sciences de l'ingénieur et technologiques (liste en annexe).

L'année dernière, 30 jeunes chercheuses ont été distinguées par une Bourse *L'Oréal-UNESCO* pour la qualité de leurs travaux de recherche. Pour cette 11^{ème} édition, ce sont de nouveau **30 Bourses** qui seront décernées pour encourager de jeunes chercheuses actuellement en doctorat ou en post-doctorat à poursuivre une brillante carrière scientifique :

- **Les doctorantes** récompensées recevront **chacune une bourse d'un montant de 15 000 €**. Les candidates doctorantes doivent être inscrites dans une école doctorale française ou dans un laboratoire de recherche en France, avoir commencé leur doctorat au plus tard le 31/12/2015 et ne pas avoir encore soutenu le 09/01/2017, date de l'ouverture de l'appel à candidatures.
- **Les post-doctorantes** récompensées recevront **chacune une bourse d'un montant de 20 000 €**. Les candidates post-doctorantes doivent travailler dans un laboratoire ou un institut de recherche français, avoir soutenu leur thèse après le 09/01/2012 et commencé leur post-doctorat avant le 09/01/2017, date de l'ouverture de l'appel à candidatures.

Les Bourses FRANCE *L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science* sont remises par la Fondation L'Oréal et s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec la **Commission Nationale française pour l'UNESCO** et l'**Académie des sciences**. Depuis leur création en 2007, 170 bourses ont été remises.

2. Conditions générales d'attribution

a. Pour les doctorantes

Les Bourses "**Doctorantes**" visent à récompenser des candidates :

- de toute nationalité, inscrites dans une école doctorale française et réalisant leur doctorat dans un laboratoire de recherche en France,

POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE
EN PARTENARIAT AVEC



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences





- ayant commencé leur thèse au plus tard le 31/12/2015,
- et poursuivant des recherches dans l'un des domaines des sciences cités en annexe.

A noter :

- les doctorantes qui soutiennent leur thèse au cours de l'appel à candidature (du 09/01/17 au 27/03/17) ou après, doivent postuler dans la catégorie "doctorante",
- les candidates ayant déjà obtenu une Bourse française *L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science* ne sont pas admissibles.

b. Pour les post-doctorantes

Les Bourses "Post-Doctorantes" visent à récompenser des candidates :

- de toute nationalité réalisant leur post-doctorat pour un laboratoire de recherche en France,
- ayant soutenu leur thèse après le 09/01/2012. Si la post-doctorante a un ou plusieurs enfants, cette date limite est avancée d'une année par enfant.
- ayant commencé leur post-doctorat avant le 09/01/2017, date de l'ouverture de l'appel à candidature,
- et poursuivant des recherches dans l'un des domaines des sciences cités en annexe,
- n'ayant pas de poste permanent avant la cérémonie de remise des bourses, qui se déroulera en octobre 2017.

A noter :

- les candidates ayant déjà obtenu une Bourse FRANCE *L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science* ne sont pas admissibles.

3. Critères de sélection

Les critères de sélection de la candidate par le jury sont les suivants :

a. La qualité du dossier de candidature

Le dossier doit :

- démontrer comment la formation ou les connaissances pratiques et théoriques acquises au sein de l'organisation hôte contribuent aux travaux de la recherche en cours,
- valoriser l'excellence du dossier académique (dont nombre, qualité et impact des publications, présentations à des congrès, brevets...),
- comporter le résumé de la recherche formulé en termes clairs en 200 mots maximum.
- comporter des lettres de recommandation pertinentes et de qualité.

POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE
EN PARTENARIAT AVEC



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Commission
nationale française
pour l'UNESCO

b. L'excellence scientifique du projet de recherche

- Il décrit le plan de recherche dans son ensemble, y compris la méthodologie, ainsi que la portée, la nouveauté et les répercussions possibles de la recherche.
- Pertinent et bien préparé, il illustre un esprit novateur et créatif.
- Il contribuera au savoir dans le domaine de recherche de la candidate et permettra de promouvoir les travaux scientifiques, en France et à l'étranger.
- Il ne compte pas plus de deux pages.

c. La capacité de la candidate à communiquer et à promouvoir les sciences auprès des plus jeunes.

d. La maîtrise de la langue française.

4. Bourses : définition et utilisation

a. Définition

Les Bourses FRANCE *L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science* sont remises par la Fondation L'Oréal. Elles sont au nombre de 30.

- Les candidates récompensées dans la catégorie "**Doctorantes**" reçoivent une bourse d'un montant de 15 000 euros chacune.
- Les candidates récompensées dans la catégorie "**Post-doctorantes**" reçoivent une bourse d'un montant de 20 000 euros chacune.

Ces bourses sont des **donations**. Le paiement des Bourses est fait directement aux Boursières par la Fondation L'Oréal après la Cérémonie de remise des Bourses, et après avoir reçu les documents originaux nécessaires pour le transfert bancaire.

Les bourses sont non reconductibles.

Elles sont cumulables avec d'autres allocations : autres donations, prix, salaire et financements de doctorats et post-doctorats.

b. Utilisation

Les Bourses sont destinées aux boursières elles-mêmes et doivent être exclusivement consacrées à la valorisation de la recherche ou de la Chercheuse dans un cadre professionnel.

Quelques exemples d'utilisation :

POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE
EN PARTENARIAT AVEC



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Commission
nationale française
pour l'UNESCO

- achat de matériel informatique ou matériel de pointe. Il est entendu que les bourses ne doivent en aucun cas se substituer aux responsabilités du laboratoire vis-à-vis de ses chercheuses. De ce fait, les bourses ne peuvent être utilisées pour se procurer de l'équipement de laboratoire de base (couramment appelé "consommable")
- déplacements en France ou à l'étranger pour rencontrer des experts ou créer des collaborations
- financement des entrées aux conférences et congrès...
- achat de revues scientifiques
- rémunération dans le cas de situations particulières (par exemple, phase de transition entre un doctorat et un post-doctorat, etc...)

5. Candidatures

Les candidatures se font uniquement à travers la plateforme en ligne : www.fwis.fr par les candidates elles-mêmes.

Le dossier de candidature doit être rédigé en français.

Une candidature n'est considérée complète que lorsqu'elle comporte l'ensemble des pièces suivantes:

- les copies des diplômes ou certificats obtenus à partir de la licence dans leur langue d'origine,
- un résumé vulgarisé du projet de recherche en 200 mots maximum et rédigé en français,
- une description détaillée du projet de recherche de 2 pages maximum et rédigée en français,
- un budget estimatif détaillant les dépenses envisagées, leur montant et leur pertinence par rapport aux projets de la Boursière. Ce budget ne doit pas excéder 15 000 € pour les doctorantes et 20 000 € pour les chercheuses post-doctorales.
- deux lettres de recommandation rédigées en français ou en anglais par des personnes au fait des travaux de la candidate (directeur de recherche, du directeur de l'institution scientifique où les travaux de recherche sont réalisés...) attestant du professionnalisme et de la qualité des travaux de la candidate,
- une liste des publications de la candidate (des plus récentes aux plus anciennes),
- pour les doctorantes : les 2 publications (publications scientifiques, brevets, communication orales, posters...) publiées ou en progrès les plus importantes,
- pour les post-doctorantes : les 2 publications (publications scientifiques, brevets...) les plus importantes.

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, de même que les candidatures ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE
EN PARTENARIAT AVEC



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Commission
nationale française
pour l'UNESCO

6. Sélection des Boursières

Les candidates seront présélectionnées par un comité d'experts puis présentées à un jury indépendant, présidé par le Président de l'Académie des sciences, le Professeur Sébastien Candel.

Sa décision est finale et sans appel. Elle ne peut être ni contestée ni sujet à des explications ou à des justifications.

Les résultats seront communiqués par téléphone et par courriel aux 30 Boursières à l'issue des délibérations du jury d'attribution des Bourses. Ils devront demeurer confidentiels jusqu'à la cérémonie de remise des Bourses.

7. Engagement des Boursières

Les Boursières s'engagent à :

- Poursuivre le travail de recherche pour lequel la Bourse France *L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science* a été obtenue, à défaut, la totalité de la somme de la Bourse devra être restituée à la Fondation d'entreprise L'Oréal.
- Réaliser les dépenses détaillées dans le budget estimatif du dossier de candidature.
- Rédiger un rapport sur les recherches, objet de la Bourse, à remettre à la Fondation L'Oréal dans l'année qui suit l'attribution de la Bourse.
- Participer à la cérémonie de remise des Bourses qui se tiendra à Paris, probablement en octobre 2017. La participation à cette cérémonie est obligatoire, les frais de transport et d'hébergement, pour les Boursières vivant en province, seront pris en charge par la Fondation L'Oréal.¹
- Participer au programme *L'Oréal Pour les Filles et la Science* destiné à susciter des vocations scientifiques en intervenant auprès de lycéens au moins 3 demi-journées pendant l'année scolaire 2017-2018. Pour cela, elles devront impérativement assister à une journée de formation à Paris où leur seront remis les outils nécessaires à leurs interventions. Les frais de formation, de transport et d'hébergement pour assister à cette formation, pour les Boursières vivant en province, ainsi que les frais de transport relatifs aux interventions dans les lycées, seront pris en charge par la Fondation L'Oréal.¹
- Garder leur candidature confidentielle auprès des médias jusqu' à la Cérémonie de remise des Bourses (sauf dérogation accordée par la Fondation L'Oréal).

¹ Selon les conditions générales de transports et d'hébergement applicables à la Fondation L'Oréal



8. Communication

Les Boursières mentionneront la Bourse dans les communications qui en résulteront sous le nom « Bourse FRANCE L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science ».

Les Boursières acceptent d'être photographiées, filmées et interviewées pour des objectifs non commerciaux et liés à la communication du programme *Pour les Femmes et la Science* et du programme *Pour les Filles et la Science*. Ces photos, vidéos et textes pourront être utilisés à des fins de publications écrites et audiovisuelles, permettant une diffusion aux medias français et internationaux. Une autorisation écrite devra être signée par chacune des Boursières à la signature du contrat.

9. Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel à candidature : 9 janvier 2017
- Clôture des candidatures : 27 mars 2017 à minuit
- Premier examen des candidatures par les experts : avril 2017
- Sélection des Boursières par le jury : juin 2017
- Cérémonie de remise des Bourses : octobre 2017

10. Règlement

La participation à l'appel à candidature des Bourses FRANCE L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* vaut acceptation du présent règlement.

11. Nous contacter

Pour toute question relative au règlement, vous pouvez nous contacter à l'adresse info@fwis.fr

POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE
EN PARTENARIAT AVEC



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission
nationale française
pour l'UNESCO

ANNEXE :

LISTE DES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

Sciences Formelles

Mathématiques :	Informatique et Science de l'Information :		
<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques pures - Mathématiques appliquées - Mathématiques discrètes - Statistiques et probabilités 	<ul style="list-style-type: none"> - Informatique théorique - Architecture des machines - Réseaux - Bases de données - Théorie des langages - Système d'information - Système d'information géographique 	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse d'images - Traitement automatique des langues - Multimédia - Théories du calcul - Recherche opérationnelle - Algorithmique - Cryptologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes formelles - Théorie de l'information - Théorie des systèmes d'informations - Théorie des graphes - Théorie des langages - Traitement du signal

Sciences du Vivant et de l'Environnement

Sciences Biologiques	Médecine Clinique	Médecine Fondamentale
<ul style="list-style-type: none"> - Agronomie - Anthropologie - Bactériologie - Bio-informatique - Biomathématique - Biochimie - Biologie cellulaire animale - Biologie cellulaire végétale - Biologie moléculaire - Biophysique - Biologie de la reproduction - Biologie des populations - Biologie du développement - Biologie de l'évolution - Biologie théorique/mathématique - Biologie structurale - Biologie synthétique - Biologie marine - Biologie des eaux douces - Biologie végétale - Biorythmes - Botanique - Biotechnologie - Cellules souches - Cryobiologie - Ecologie - Epigénétique - Ethologie/Biologie du comportement - Génétique et Hérité - Génomique - Microbiologie - Mycologie - Paléontologie - Phytologie - Préservation de la biodiversité - Protéomique - Toxicologie - Virologie - Zoologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Andrologie - Gynécologie et Obstétrique - Pédiatrie - Cardiologie et Appareil Cardiovasculaire - Atteintes Vasculaires Périphériques - Hématologie - Appareil Respiratoire - Soins intensifs - Médecine d'urgence - Anesthésiologie - Orthopédie - Chirurgie - Radiologie/Radiothérapie - Médecine Nucléaire - Imagerie Médicale - Transplantations - Dentisterie (Chirurgie Buccale et Maxillo-Faciale, Stomatologie) - Dermatologie et Maladies Vénériennes - Allergies - Rhumatologie - Endocrinologie et Maladies du Métabolisme (y compris diabète, troubles hormonaux) - Gastroentérologie et Hépatologie - Urologie et Néphrologie - Oncologie/Cancérologie - Ophtalmologie - ORL - Psychiatrie - Neurologie - Gériatrie et gérontologie - Médecine générale et Médecine interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Anatomie et morphologie - Génétique humaine - Immunologie - Neurosciences - Pharmacologie - Pharmacie et produits chimiques médicaux - Physiologie - Pathologie - Toxicologie
		Sciences Sanitaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Médecine tropicale - Parasitologie - Maladies infectieuses - Epidémiologie - Médecine du sport

POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE
EN PARTENARIAT AVEC



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



Organisation nationale française pour l'éducation, la science et la culture
Commission nationale française pour l'UNESCO

Sciences de la Matière

Sciences Spatiales et Astronomiques	Sciences de la Terre	Chimie	Science des Matériaux	Physique
<ul style="list-style-type: none"> - Archéoastronomie - Astronomie d'observation - Astrochimie - Astrophysique - Cosmochimie - Cosmologie - Exobiologie - Planétologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Géobiologie - Géochimie - Géographie physique - Géologie - Géophysique - Géosciences - Glaciologie - Hydrologie - Minéralogie - Océanographie - Pétrologie - Paléontologie - Sciences Atmosphériques 	<ul style="list-style-type: none"> - Biochimie - Catalyse - Electrochimie - Chimie Analytique - Chimie des Colloïdes - Chimie Inorganique - Chimie Minérale - Chimie Nucléaire - Chimie Organique - Chimie Organométallique - Chimie Physique - Chimie Supramoléculaire - Chimie Théorique - Pétrochimie - Photochimie - Thermochimie 	<ul style="list-style-type: none"> - Cristallographie - Corrosion - Matière Condensée - Métallurgie - Nanosciences - Physique de l'Etat Solide - Polymères 	<ul style="list-style-type: none"> - Acoustique - Électronique - Électromagnétisme - Mécanique - Mécanique des fluides - Mécanique Quantique - Optique - Optronique - Photonique - Physique Atomique - Physique Chimique - Physique Mathématique - Physique Moléculaire - Physique Nucléaire - Physique des Particules et des Champs - Physique des Fluides et des Plasmas - Physique de la Matière Condensée - Physique Théorique - Spectroscopies - Thermodynamique

Sciences de l'ingénieur et technologiques

Génie civil	Génie électrique, électronique, ingénierie informationnelle	Génie mécanique	Génie chimique
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques architecturales - Ingénierie des bâtiments et travaux publics - Etudes des infrastructures urbaines - Ingénierie des transports 	<ul style="list-style-type: none"> - Génie Electrique - Electronique - Robotique et régulation automatique - Systèmes d'automatisation et de commande - Ingénierie et systèmes de communication - Télécommunications - Matériel et Architecture informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanique appliquée - Thermodynamique - Génie aérospatial - Ingénierie liée au nucléaire - Ingénierie du son - Analyses de fiabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie des procédés chimiques
Génie des matériaux	Ingénierie médicale	Génie de l'environnement	Biotechnologie industrielle
<ul style="list-style-type: none"> - Céramiques - Revêtements et films composites (y compris les laminés, les plastiques armés, les cermets, les tissus mélangeant fibres naturelles et synthétiques, les composites renforcés) - Papiers et Bois - Textiles (y compris les colorants de synthèse, les teintures, les fibres) 	<ul style="list-style-type: none"> - Biomatériaux (en rapport avec les implants, dispositifs et capteurs médicaux) - Biotechnologies (liées à la santé) - Pharmacogénomique - Technologie de diagnostic - Technologies impliquant la manipulation de cellules, de tissus, d'organes - Technologies incluant l'identification du fonctionnement de l'ADN, des Protéines et des Enzymes - Thérapie génique 	<ul style="list-style-type: none"> - Energie et carburants : télédétection - Extraction et traitement des minerais - Génie océanique - Génie pétrolier (combustible, huiles) - Géotechnique - Mécanique navale - Navires maritimes - Sciences du milieu et géologie appliquée 	<ul style="list-style-type: none"> - Biotechnologie (appliquée à l'environnement) - Biorestauration - Biotechnologie de diagnostic (biopuces et dispositifs de biodétection)
			Biotechnologie industrielle
			<ul style="list-style-type: none"> - Technologies de traitement biologique (procédés industriels reposant sur des agents biologiques pour enclencher un processus). - Biocatalyse - Fermentation - Bioproduits (fabriqués au moyen de matériaux biologiques utilisés comme matière première). - Biomatériaux (non médicaux), - Bioplastiques, - Biocarburants, - Produits chimiques dérivés de la biologie, - Nouveaux matériaux dérivés de la biologie.

POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE
EN PARTENARIAT AVEC



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission
nationale française
pour l'UNESCO